

Communiqué

Le 9 janvier 1995

N° 4

LE CANADA REMPLACERA LE CONTINGENT DE LA MISSION DES NATIONS UNIES POUR L'ASSISTANCE AU RWANDA (MINUAR)

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et le ministre de la Défense nationale, M. David Collenette, ont annoncé aujourd'hui que le Canada affectera 120 membres du personnel militaire à la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) en janvier 1995.

Cette décision a été prise en réponse à la demande adressée au Canada par les Nations Unies de soutenir les activités de maintien de la paix au Rwanda, surtout dans le domaine du soutien logistique.

« Les Nations Unies aident le gouvernement rwandais à rétablir un climat de sécurité dans le pays, et nous nous réjouissons de pouvoir envoyer des troupes pour soutenir ces efforts », a affirmé M. Ouellet.

« La demande qui nous est faite d'envoyer de nouveaux effectifs illustre la confiance qu'inspirent à la communauté internationale nos forces de maintien de la paix et nos compétences dans ce domaine », a déclaré M. Collenette.

Le nouveau contingent canadien se compose d'une unité logistique de 80 soldats et d'une unité de soutien de 40 membres, qui seront affectées au quartier général et à d'autres composantes de la MINUAR. Ce contingent remplacera le groupe de 360 spécialistes des communications envoyés au Rwanda en juin dernier pour une collaboration de six mois à la MINUAR.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a prolongé le mandat de la MINUAR jusqu'au 9 juin 1995.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada